

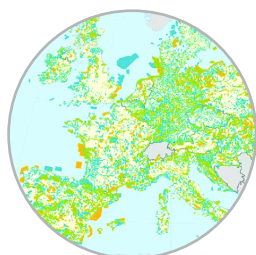


& Falco Bombina



NATURA 2000

vous accompagne
pour préserver
la biodiversité du territoire



Sites Natura 2000
en Europe

Natura 2000 est un réseau européen de plus de 23 000 sites (dont près de 1 800 en France), créé pour assurer la survie à long terme d'espèces et d'habitats particulièrement menacés. Ce dispositif, fondé sur les directives européennes Oiseaux et Habitats-Faune-Flore, permet de préserver la nature tout en prenant en compte les exigences économiques, sociales et culturelles des territoires concernés.

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est au cœur de ce dispositif européen puisque plus de la moitié de son territoire est concernée par au moins un site Natura 2000.

En France, pour chaque site Natura 2000, un document résume les enjeux socio-économiques et environnementaux et définit des actions à mener pour favoriser la biodiversité : le DOCument d'OBjectifs (DOCOB).

Une structure animatrice est ensuite désignée pour mettre en œuvre ce document. Elle accompagne les porteurs de projets le plus en amont possible afin de prendre en compte la biodiversité dans leur activité (application de la réglementation, prise en compte de la biodiversité dans un projet d'aménagement ou une manifestation sportive, etc.).

Le volontariat est un principe clé du dispositif Natura 2000 : les acteurs qui le souhaitent peuvent signer des contrats en s'engageant à mettre en place des actions en échange d'un accompagnement financier et technique.

Des contrats peuvent par exemple être passés avec des agriculteurs afin d'améliorer les pratiques agricoles en faveur de la nature.

**NATURA 2000
EN FRANCE,
C'EST DU
BONUS !**



Et la Communauté de communes dans tout ça ?

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges est la structure animatrice de deux sites Natura 2000 : les « Combes de la Côte dijonnaise » et la « Forêt de Cîteaux et environs ». Le troisième site Natura 2000 présent sur le territoire est la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Arrière Côte de Dijon et de Beaune », animée par la Communauté d'Agglomération de Beaune, Côte et Sud.

Ces structures animatrices coordonnent les démarches et accompagnent la mise en œuvre des actions des différents DOCOBs par des particuliers, des agriculteurs (mesures agro-environnementales et climatiques), des propriétaires forestiers (contrats forestiers) ou encore des communes. Pour évaluer l'impact des actions, elles sont chargées de faire réaliser des suivis de la faune et de la flore préservées.

Pour plus d'informations sur le dispositif Natura 2000, n'hésitez pas à consulter le site internet de la Communauté de communes :
ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com.



ZPS « Arrière-Côte de Dijon et de Beaune »

Structure animatrice :

Communauté d'Agglomération de Beaune Côte & Sud

Superficie : 60 720 ha

Enjeux principaux : oiseaux (Alouette lulu, Engoulevent d'Europe, Circaète Jean-le-Blanc, Hibou grand-duc, etc.) et leurs habitats (pelouses sèches, prairies bocagères, forêts)

Contact : Julia DEVEVEY

03.80.24.58.33

julia.devevey@beaunecoteetsud.com



Animations nature et actions de communication Natura 2000

Contact : Cécile Fouquemberg

06.07.85.10.78

cecile.fouquemberg@ccgevrey-nuits.com

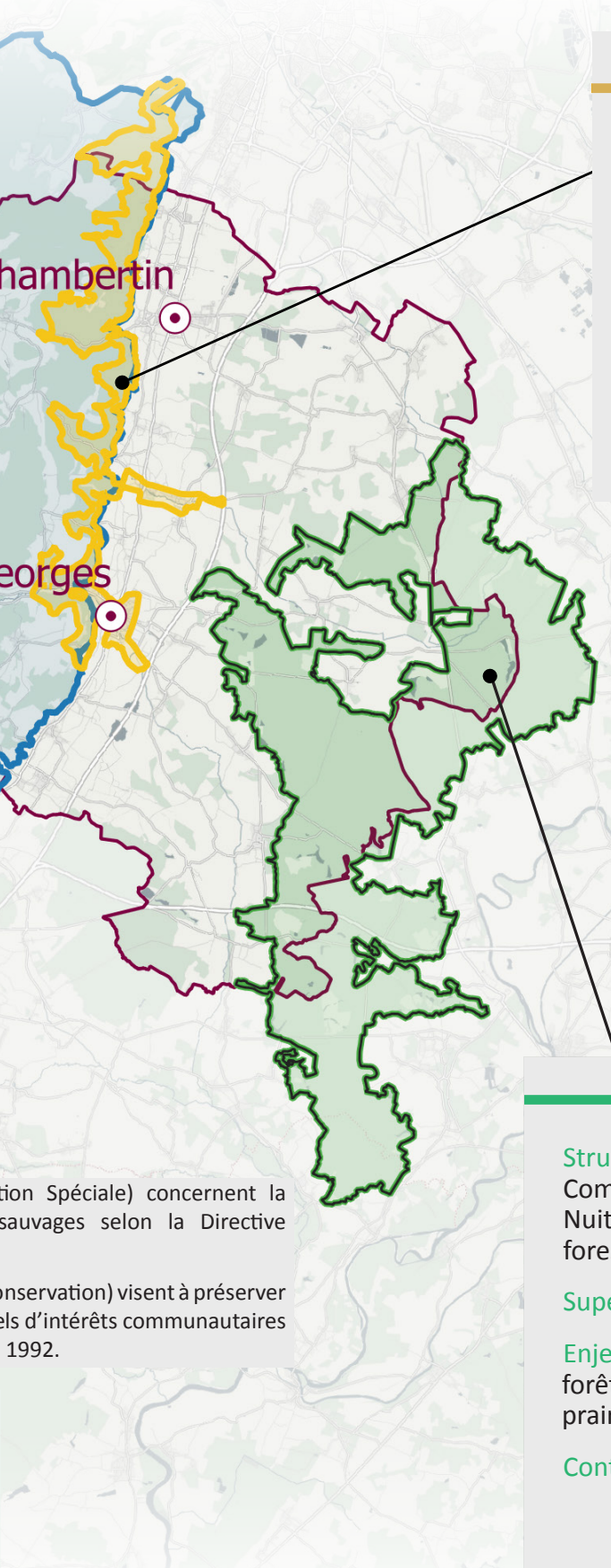
* Les **ZPS** (Zone de Protection spéciale) sont des zones de conservation des oiseaux selon la Directive Oiseaux de 1979.

* Les **ZSC** (Zone Spéciale de Conservation) sont des zones de protection des espèces et habitats naturels selon la Directive Habitats de 1992.


65 %

Couvrant 65 % du territoire de la Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, le réseau Natura 2000 est un des outils majeurs de la préservation de la biodiversité.





ZSC « Combes de la Côte dijonnaise »

Structure animatrice :

Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

Superficie : 2086 ha

Enjeux principaux : pelouses sèches, milieux rocheux, combes forestières, Faucon pèlerin, chauves-souris.

Contact : Julien CHARLES

07.77.61.33.53

julien.charles@ccgevrey-nuits.com

tion Spéciale) concernent la
sauvages selon la Directive

onservation) visent à préserver
els d'intérêts communautaires
1992.

* ZPS et ZSC « Forêt de Cîteaux et environs »

Structure animatrice :

Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, assistée de l'ONF pour les actions forestières.

Superficie : 13 281 ha

Enjeux principaux :

forêts de plaine et humides, milieux humides, étangs et mares, prairies, oiseaux forestiers, amphibiens.

Contact : Julien CHARLES

07.77.61.33.53

julien.charles@ccgevrey-nuits.com



Dans la forêt de Cîteaux on favorise les vieilles branches !

Dans les forêts françaises, le manque de vieux arbres et de bois mort crée un appauvrissement de la biodiversité. Les vieilles forêts hébergent en effet une richesse exceptionnelle d'espèces (mousses, champignons, insectes, oiseaux etc.).

La jeunesse de nos peuplements forestiers est principalement due à l'exploitation du bois pour l'industrie, l'artisanat ou la production de bois de chauffe.

Dans la forêt de Cîteaux, afin de permettre le vieillissement des arbres dans certaines parcelles, les propriétaires (publics ou privés) ont la possibilité de mettre en place des îlots de sénescence : des secteurs où les arbres ne sont pas exploités pendant 30 ans. Une indemnisation est versée aux propriétaires en échange de cette absence d'exploitation.



Fin 2019, un îlot de sénescence de 6 ha a ainsi été mis en place par l'Office National des Forêts dans une parcelle appartenant au CHU de Dijon située sur la commune de Montmain, et un autre est en cours de finalisation en forêt communale d'Argilly.



Des débroussailleurs naturels dans les pelouses de la Côte dijonnaise

Parmi les milieux naturels remarquables de la Côte dijonnaise, on trouve les pelouses calcaires.

Les pelouses sont des milieux naturels ouverts (avec peu d'arbres et d'arbustes), composés d'une végétation basse qui pousse sur des sols secs.

Elles permettent le développement d'une biodiversité riche et originale. La principale menace qui pèse sur les pelouses est leur colonisation par les buissons et les arbres.

Jusque dans les années 1950, ces milieux couvraient de très grandes surfaces au-dessus des vignes car ils étaient pâturés par des troupeaux. Sans pâturage, ces surfaces tendent à devenir des friches, puis, à terme, des jeunes forêts.

Sur les communes de Morey-Saint-Denis et de Brochon, les mesures agri-environnementales et

climatiques (contrats agricoles) proposées par le dispositif Natura 2000 ont permis à Samuel Lenoir, un éleveur établi à Morey-Saint-Denis, de faire pâturer de nouveau du bétail sur ces pelouses en contrepartie d'une aide financière. Grâce à l'action de ses animaux, l'embroussaillage est limité et ces milieux sont préservés.

Sur l'ensemble des sites Natura 2000 du territoire, les agriculteurs peuvent bénéficier d'une aide financière en échange de pratiques vertueuses pour l'environnement et la biodiversité.

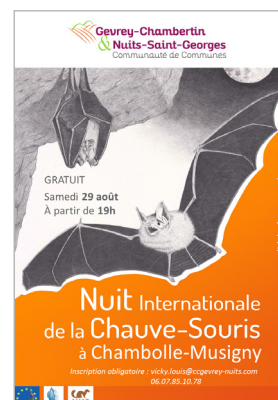
Ainsi en 2016, sur l'ensemble des sites Natura 2000 présents sur le territoire de la Communauté de communes, une trentaine d'exploitants agricoles ont pu bénéficier d'un peu plus de 1 320 000 € d'aides réparties sur 5 ans. En 2017, ce sont environ 140 000 € d'aides qui ont été attribuées à douze agriculteurs pour des actions à mener sur 5 ans également. Au total, plus de 2 000 ha sont **concernés par ces actions.**

Une nuit de la chauve-souris à Chambolle-Musigny

Le 29 août dernier, un petit groupe d'habitants a participé à une animation dans le cadre de la Nuit Internationale de la Chauve-souris à Chambolle-Musigny.

À travers différentes activités, ils ont pu découvrir le monde fascinant de ces petits mammifères nocturnes.

Cette soirée a été l'occasion pour eux de consulter l'exposition « La vie tumultueuse des chauves-souris » prêtée par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA), de visionner le film « Une vie de Grand Rhinolophe » et de partir à l'écoute des chauves-souris dans le village lors d'une sortie nocturne !



Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
3, rue Jean-Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges CEDEX
Tél. : 03.80.27.04.70 / Télécopie : 03.80.23.69.06